

# Le FFFH débarque sur l'Esplanade

**Bienne** Pour sa 20e édition, le Festival du film français d'Helvétie voit les choses en grand. Parmi les nouveautés éphémères, un cinéma en plein air, gratuit, sur l'Esplanade du Palais des congrès. Celui-ci pourra accueillir 400 spectateurs.



En 2023, 17'444 spectatrices et spectateurs ont fréquenté le festival de film biennois.

Archives

## Donna Leonie Gallagher

Mercredi matin, dans l'intimiste arrière-salle du Cyber Blues Bar à Bienne, les grandes lignes de la prochaine édition du Festival du film français d'Helvétie (FFFH) se dessinent. Une vingtième édition qui s'annonce haute en couleur; un jubilé qui se veut, plus encore que les autres années, «un cadeau à la population». «C'est un projet ambitieux et spectaculaire qui s'apprête à voir le jour», promet Christian Kellenberger, directeur et cofondateur de l'événement, visiblement confiant, motivé, ému.

La grande nouveauté pour le festival de cette année réside dans le projet «Bienne

Ciel Ouvert». Un Open air de 400 places, qui verra le jour sur l'Esplanade du Palais des Congrès. «C'est une belle façon de fêter notre anniversaire, et de donner à rêver à ceux qui le souhaitent. Est-ce trop ambitieux? Je ne crois pas, et je pense que le public sera au rendez-vous», se réjouit Christian Kellenberger. «De plus, le son sera excellent, et une scène modulable sera aménagée devant l'écran pour des occasions spéciales.»

### On ne navigue pas à vue

Concrètement, il s'agira de neuf séances gratuites en plein air, qui auront lieu entre le jeudi 29 août et le dimanche 8 septembre, soit trois jours

avant le début du festival traditionnel, qui se tiendra du 11 au 15 septembre. Et en cas de mauvais temps? «L'Open air aura quand même lieu, mais nous pourrions fournir des pèlerines, par exemple. Il faudrait vraiment que la foudre s'abatte sur l'Esplanade pour nous convaincre d'annuler l'événement.»

Le comité du FFFH ne s'est pas lancé dans cette nouvelle aventure éphémère en naviguant à vue. Une étude a été menée entre février et octobre 2023, en collaboration avec Eclipse SA, pour s'assurer de la faisabilité de l'événement. «Tout a été analysé et réfléchi dans les détails. Le lieu, les capacités, la sécurité ou encore

les coûts», développe Christian Kellenberger. Une fois la viabilité de l'Open air attestée, la recherche des fonds pour récolter les 167'000 francs nécessaires à ce «spin-off» du FFFH a donc pu commencer.

Pour cet événement particulier, le festival du film bénéficiera cette année de subventions extraordinaires du Canton de Berne et de la Ville de Bienne. Malgré cela, il manque encore un peu de soutien pour être en mesure d'assurer la tenue de l'Open air. Mais Christian Kellenberger est très confiant. «L'ossature du projet est confirmée. Quant au budget, il est certes conséquent, mais nous pensons qu'il est réaliste. De plus, toutes les per-

sonnes que nous avons pour l'instant approchées ont été séduites par le projet.» Reste donc à croiser les doigts et à rester motivé.

### Une quatrième salle

«Bienne Ciel Ouvert» n'est pas la seule nouveauté de la 20e édition du FFFH. Cette année uniquement, au lieu des trois salles habituelles, les films seront projetés dans quatre espaces différents (Rex 1 et 2, Lido 1 et 2). Ce dispositif permettra de diffuser environ 20 projections supplémentaires, principalement des rediffusions. «Certains films n'étant passés qu'une seule fois, l'objectif est vraiment de permettre au plus grand nombre de découvrir nos

## Le FFFH d'année en année

**2005:** 12 invités, 6 podiums, 18 Premières, 2'800 spectateurs  
**2014:** 27 invités, 13 podiums, 51 Premières, 17'300 spectateurs  
**2019:** 28 invités, 15 podiums, 59 Premières, 18'500 spectateurs  
**2020:** 18 invités, 10 podiums, 36 Premières, 10'500 spectateurs (édition spéciale pandémie)  
**2021:** 21 invités, 11 podiums, 42 Premières, 13'200 spectateurs (édition spéciale pandémie)  
**2023:** 23 invités, 10 podiums, 50 Premières, 17'444 spectateurs

longs-métrages», continue le directeur du festival. «Ceci rejoint notre volonté, pour cette édition encore plus que les autres, de partager le cinéma avec un grand nombre de curieux, et de présenter une panoplie de genres différents.»

Si le FFFH se permet de voir aussi grand, c'est que sa confiance en le 7e art est totale. «Les chiffres du cinéma sont bons. De manière générale, les salles ne sont pas tout à fait aussi remplies qu'avant la pandémie, mais on s'en rapproche gentiment.» La fréquentation du festival de film biennois reprend aussi des couleurs, puisqu'en 2023, il a quasiment atteint le nombre d'entrées d'avant pandémie.

Pour cette édition, les organisateurs du festival de film biennois touchent même du bout des doigts leur but, qui les anime depuis le début de l'aventure; celui de dépasser la barre des 20'000 spectateurs. «Quand on a créé le FFFH, la plupart des gens n'y croyaient pas vraiment. On nous traitait de doux rêveurs. Et aujourd'hui, c'est magnifique de voir tout le chemin parcouru.»

## Du rifici à la Protection des animaux Bienne-Seeland-Jura bernois

**Bienne** La section régionale de la société traverse une mauvaise passe après la destitution de la Biennoise Nicole Ruch à la tête de l'association nationale.

### Brigitte Jeckelmann

Après des mois de querelles au sein du comité central, les délégués des sections de la Protection suisse des animaux (PSA) ont désavoué la Biennoise Nicole Ruch samedi dernier (voir Le JdJ du 30 janvier)

Il semblerait que la Société de protection des animaux Bienne-Seeland-Jura bernois, dont Nicole Ruch est également la présidente, traverse aussi une mauvaise passe. Un coup d'œil sur le site web de l'association révèle la présence de plusieurs postes vacants. Au sein du

comité de direction, seule Nicole Ruch est encore en poste; la vice-présidence est à pourvoir. Le comité directeur ne compte qu'une personne aux côtés de la présidente, après la démission ces derniers mois de trois membres. Interrogée, Nicole Ruch n'est pas en mesure de dire si cela est lié aux problèmes qui sont apparus au niveau de la PSA. Elle précise cependant que les adieux se sont faits en bons termes.

Les statuts exigent toutefois au moins trois membres du comité. L'organisme, qui gère le refuge pour animaux Rosel à Orpund, n'est donc «fondamen-

talement plus en mesure d'agir, et fonctionne en violation des statuts», déclare Mario Stegmann, avocat biennois spécialisé dans le droit des associations. En présence de moins de trois membres, le comité directeur «ne peut plus prendre de décisions valables», affirme-t-il.

### Contradictions

L'avocat a examiné à la loupe les statuts de l'organisation et a constaté plusieurs lacunes qu'il qualifie d'«étranges et peu claires». Ce manque d'engagement au comité d'une association n'est pas un cas isolé,

c'est un problème qui concerne de nombreuses structures. Pour l'avocat, cela est notamment dû au fait que «l'engagement bénévole n'est plus à la mode». Il estime néanmoins que les statuts de la société locale sont rédigés «un peu à la va-vite».

Nicole Ruch conteste que la société locale soit incapable d'agir. Selon elle, le comité actuel est toujours composé de plus de trois membres, malgré une vacance. La présidente est confiante de pouvoir la repousser lors de la prochaine assemblée des délégués en avril. Elle déclare en outre avoir pris connaissance de l'évaluation des statuts et promet une révision de ceux-ci, avec l'aide d'un juriste. S'exprimant en-

suite sur le départ de Roland Biedermann du poste de vice-président, Nicole Ruch évoque des raisons de santé, en ajoutant qu'il restera toutefois au service de la société en continuant à soutenir la direction par son savoir-faire. Les deux autres membres démissionnaires du comité directeur n'ont pas souhaité répondre à nos questions.

L'équipe du refuge pour animaux de la section biennoise de la PSA est responsable des cas de protection animale dans les communes de la région ainsi que dans certaines parties de l'ancien district de Fraubrunnen. Des contrats de prestations ont été conclus avec les Communes. C'est également le cas avec Bienne. Selon le document,

que le «Bieler Tagblatt» a pu se procurer, la Ville verse chaque année 90'000 francs à l'association. Les prestations consistent par exemple à recueillir les animaux abandonnés, à les soigner et à les remettre à de nouveaux propriétaires.

La Direction des affaires sociales et de la sécurité est responsable de la surveillance et du contrôle du respect des conditions du contrat par l'association. En revanche, cette dernière est tenue d'informer la Ville «de tout événement particulier». La secrétaire générale adjointe de la Ville de Bienne, Babette Neukirchen, déclare que cela n'a pas été fait dans le cas présent, et précise que des clarifications devront être fournies.